

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°110 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 7–13 mai 2018



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 13 mai 2018, au moins 487 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

TABLE DES MATIERES	PAGES
<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i>	3
<i>0. INTRODUCTION</i>	4
<i>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME</i>	4
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i>	4
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	4
<i>I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE ET DES ADMINISTRATIFS</i>	5
<i>I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET OU PORTEES DISPARUES</i>	5
<i>I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES POLICIERS</i>	6
<i>I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS, DES IMBONERAKURE, DES ADMINISTRATIFS ET DES AGENTS DU SNR</i>	8
<i>I.5. VIOLATION DU DROIT A L'EDUCATION</i>	10
<i>II. AUTRES FAITS RAPPORTES</i>	11
<i>III. FAITS SECURITAIRES</i>	11
<i>IV. ACTES D'INTIMIDATION LIES A LA CAMPAGNE REFERENDAIRE</i>	12
<i>V. CONCLUSION</i>	16

SIGLES ET ABREVIATIONS

CDS	: <i>Centre de Santé</i>
CNDD-FDD	: <i>Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie</i>
CNI	: <i>Carte Nationale d'Identité</i>
CPVV	: <i>Comite Provinciale de Vérification et de Validation</i>
DCE	: <i>Direction Provinciale de l'Education</i>
ECOFO	: <i>Ecole Fondamentale</i>
FAB	: <i>Forces Armées Burundaises</i>
FNL	: <i>Front National de Libération</i>
FRODEBU	: <i>Front pour la Démocratie au Burundi</i>
MSD	: <i>Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie</i>
ONG	: <i>Organisation Non Gouvernementale</i>
OPC	: <i>Officier de Police Chef</i>
PJ	: <i>Police Judiciaire</i>
PM	: <i>Police Militaire</i>
RDC	: <i>République Démocratique du Congo</i>
SNR	: <i>Service National de Renseignement</i>
UPRONA	: <i>Union pour le Progrès National</i>
VOA	: <i>Voice of America</i>

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits de l'Homme ont été enregistrées : au moins 33 personnes tuées dont 3 cadavres retrouvés, 19 torturées et 23 arrêtées arbitrairement.

Le phénomène de cadavres retrouvés continue à être observé.

Ce bulletin relève des cas de tuerie, d'enlèvement, de torture et d'arrestation arbitraire dont sont victimes des opposants et prétendus opposants du régime du Président Pierre Nkurunziza.

Une vague d'arrestations sur base de vérification des cahiers de ménage est devenue un moyen de rançonnement de la population par des policiers. Des cas d'assassinat, de tortures et d'arrestations liées à la participation à la campagne pour le référendum constitutionnel ont été observés dans différentes provinces du pays.

Dans ce rapport, des cas de violation du droit à l'éducation ont été relevés.

Des actes d'intimidations et des discours d'incitation à la haine liés au référendum constitutionnel sont signalés dans ce bulletin.

Des jeunes de la milice Imbonerakure sont pointés du doigt comme étant les auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes dont jouissent des jeunes de la milice Imbonerakure affiliés au parti au pouvoir CNDD-FDD, des policiers, des agents du SNR et des administratifs impliqués dans différentes violations sous la complicité affichée des pouvoirs publics.

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Un corps sans vie retrouvé en commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura

En date du 7 mai 2018, le matin, un corps sans vie d'un homme a été retrouvé dans des plantations de riz au quartier Buhinyuza en zone urbaine de Kinama, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, la victime, qui n'a pas été identifiée, a été tuée décapitée par des gens non encore connus. Selon les mêmes sources, un manuscrit en kirundi disant « Urunwa Rurahanwa » (*dévoiler un secret est punissable*) était laissé sur son corps.

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Kirundo

En date du 13 mai 2018, un corps sans vie d'un enfant d'au moins 12 ans de sexe masculin, ligoté, a été retrouvé à 100 mètres de la Paroisse Kanyinya, colline Kanyinya, commune et province Kirundo. C'était à 20 mètres de la communauté des sœurs Calcutta. Selon des sources sur place, des policiers

sont venus dans le véhicule de l'hôpital Kanyinya et ils ont transporté le cadavre à la morgue dudit hôpital.

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Muyinga

En date du 11 mai 2018, sur la colline Kwibuye, commune et province Muyinga, un corps sans vie d'un jeune homme non identifié, âgé d'environ 18 ans, a été retrouvé à un kilomètre du chef lieu de la province. Selon des sources sur place, ce jeune a été tué ailleurs et son corps jeté sur ce lieu. Le conseiller social de l'administrateur communal et le chef de zone ont ordonné l'enterrement du cadavre sans la moindre enquête.

Vingt-huit personnes tuées et huit autres blessées en commune Buganda, province Cibitoke

En date du 11 mai 2018, vers 22 heures, sur la colline Ruhagarika, commune Buganda, province Cibitoke, des hommes non identifiés armés de fusils, grenades et de machettes ont tué 28 personnes dont Sankiri, Abdoul et sa femme, Rusuku, Mujosi, Vianney et sa mère, Shombanyi, William et son enfant, Thomas et ses enfants. Selon nos sources, huit autres personnes ont été blessées par ces hommes armés. Le chef de position de Ruhagarika de grade Major a été désarmé par ses supérieurs l'accusant de ne pas intervenir, selon les mêmes sources. Selon le Ministre de la sécurité publique et gestion des catastrophes, les auteurs de ces tueries se sont repliés vers la RDC.

1.1.2 DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE ET DES ADMINISTRATIFS

Deux personnes tuées en commune Ntega, province Kirundo

En date du 13 mai 2018, vers 15 heures, en commune Ntega, un groupe d'Imbonerakure armés de bâtons conduits par Damascène Karuhura, représentant du parti CNDD-FDD au niveau communal ont voulu interdire le meeting d'Amizero y'Abarundi qui était prévu à Kigari en les obligeant de faire demi tour mais ces derniers ont foncé et ont tenu le meeting. De retour, arrivés à la colline Gisitwe, ils se sont confrontés à un autre groupe d'Imbonerakure accompagnés du chef adjoint communal des Imbonerakure Félix Nshimirimana et se sont bagarrés. Selon des sources sur place, Raphael Barendwanabi, membre d'Amizero y'Abarundi a été tué dans cette bagarre et 12 personnes dont Elie ont été blessées. Cinq personnes capturées ont été conduites chez Philippe Ngabonziza, administrateur de la commune Ntega, qui a salué l'acte des Imbonerakure. Il a ensuite battu les capturés et l'un d'eux du nom de Nkurunziza alias Rutwe est mort sur le champ.

1.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET OU PORTEES DISPARUES

Une personne enlevée en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

En date du 11 mai 2018, vers 11 heures, des militaires de la PM ont arrêté Adjudant Major Serges Kubwayo, un retraité ex-FAB, mécanicien de l'avion présidentiel, à son lieu de travail au camp Gakumbu. Selon des sources sur place, ces militaires l'ont amené à son domicile sis à Kiyange en zone urbaine de Buterere, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie pour une fouille perquisition, rien

n'y a été trouvé. Ils sont partis avec lui vers une destination inconnue et ils ont dit : « Arateba avyemere! », *il va finir par avouer.*

I. 3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES POLICIERS

Une personne torturée en commune Mukaza, Mairie de Bujumbura

En date du 8 mai 2018, vers 23 heures, Fulgence Ndindiriyimana, étudiant de l'Université du Burundi au campus Mutanga, baccalauréat III dans la Faculté d'Economie, a été tabassé par un groupe de jeunes Imbonerakure en patrouille. Selon des sources sur place, il a échappé au premier groupe d'Imbonerakure voulant l'emmenner sur le terrain de football se trouvant à l'intérieur du campus Mutanga et il est tombé dans un autre groupe des Imbonerakure dont le prénom Désiré, représentant des étudiants, Merthus de la Faculté de Droit et commissaire aux affaires sociales, le prénom Viateur lui aussi de la Faculté de Droit ainsi qu'un certain Emmanuel surnommé Emaus qui l'a immobilisé avant de le tabasser. Selon les mêmes sources, l'autorité rectorale ne réagit pas aux menaces des miliciens Imbonerakure dudit campus face aux étudiants non membres du parti CNDD-FDD.

Une personne torturée en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 11 mai 2018, au village VI, commune Gihanga, province Bubanza, Alexandre Ndaruhamagaye Alias Kintu, membre de la coalition Amizero y'Abarundi, a été tabassé par des jeunes Imbonerakure dirigés par le nommé Ciza. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de détenir des documents de propagande contre le referendum constitutionnel. La victime a été dépouillée de son argent par ces Imbonerakure qui voulaient le jeter dans un trou préparé. Selon les mêmes sources, elle a été sauvée grâce à l'intervention des autres membres de la Coalition Amizero y'Abarundi et son argent lui a été remis. La victime a porté plainte à la police de Gihanga.

Une personne torturée en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural

En date du 9 mai 2018, vers 18 heures, dans un bistrot situé au centre de Rwibaga, trois Imbonerakure qui sont Térance Manirakiza, Liévin Manirakiza et Christian Nkurunziza, tous de la colline Rwibaga, zone Jenda, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural, et un policier Emmanuel Kavunja, du poste de police de Rwibaga, ont tabassé un jeune Dieudonné Ndhokubwayo, commerçant de la colline Rwibaga. Selon des sources sur place, ils l'ont accusé de ne pas se faire inscrire au référendum électoral. En outre, ces Imbonerakure, en complicité avec deux élus collinaire de Rwibaga, Franck Bigirimana et Ferdinand Njongo, tous les deux du parti CNDD-FDD, lui ont exigé une rançon de trois casiers de bière.

Une personne torturée en commune Rango, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 mai 2018 indique qu'en date du 6 mai 2018, sur la colline Nyabibuye, commune Rango, province Kayanza, Jean Harerimana a été battu par deux Imbonerakure Joachim et Philbert Bigirimana parce qu'il avait dit qu'Agathon Rwaswa est un brave homme. Il est allé se faire soigner au CDS de Gasenyi de la même commune.

Huit enfants de la rue torturés en commune et province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 mai 2018 indique qu'en date du 2 mai 2018, au commissariat provincial de police à Ngozi, 8 enfants de la rue dont J.N, âgé de 14 ans, ont été torturés par des policiers. Selon des sources sur place, un enfant J.N a été cassé les doigts et cette torture se fait par certaines autorités policières pour les retirer de la rue. Ils sont arrêtés dans des rues de la ville de Ngozi et conduits à bord d'un véhicule de service au commissariat par le commissaire régional de police nommé Gahitira. Ils sont alors battus à l'aide des fils de fer et souvent on les casse des bras ou jambes, puis on les laisse partir après les avoir fait signer de ne plus retourner dans les rues et de ne parler à personne de ce qui leur est arrivé, ajoutent les mêmes sources.

Une personne torturée en commune Kabarore, province Kayanza

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 mai 2018 indique qu'en date du 4 mai 2018, sur la colline Rukere en commune Kabarore, province Kayanza, un certain Sicaire originaire de la colline Songore a été arrêté, tabassé et blessé par des Imbonerakure, Ntakarutimana, Elissa, Daniel et Nzoyisaba. Ils l'accusaient de vendre du café au Rwanda. Ils l'ont ensuite ligoté et l'ont emmené chez l'administrateur communal. Celui-ci l'a fait délier et l'a emmené au chef-lieu de la province où il a été détenu au commissariat provincial de police à Kayanza.

Une personne torturée en commune Buhiga, province Karuzi

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 mai 2018 indique qu'en date du 6 mai 2018, sur la colline Kigoma, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, un jeune homme prénommé Godefroid, membre du MSD a été arrêté et tabassé par des Imbonerakure dont le surnommé Muganwa, dirigés par leur chef provincial prénommé Nestor alias Benurire. Selon des sources sur place, ils l'ont conduit au cachot du commissariat provincial de police à Karuzi. Ils l'accusaient d'avoir jeté un caillou sur la voiture de Nestor, ce que la victime nie et dit que c'est un montage lié à son appartenance politique.

Deux personnes torturées en commune Kibago, province Makamba

En date du 12 mai 2018, Nicaise Habineza et Gaspard Kabura, tous retraités ex-FAB, ont été arrêtés avant d'être tabassés par un groupe de plus de cent jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD en patrouille nocturne. Selon des sources sur place, ces ex-FAB ont été réveillés par un bruit de ces Imbonerakure et sont allés s'enquérir de la situation autour de leurs ménages. Ce groupe était dirigé par le président du conseil communal en même temps secrétaire communal du parti CNDD-FDD, Jeredie Hatungimana, les accusant de promouvoir le "NON" pendant la nuit. Selon la même source, les victimes ont été conduites au cachot du commissariat communal de police de Kibago dans un état critique.

Deux personnes torturées en commune et province Muyinga

En date du 10 avril 2018, sur la colline et zone Cumba, commune et province Muyinga, un couple de Claude Ndashimiye et Annonciate Himbazimana, tous membres de la coalition "Amizero y'Abarundi"

ont été battus par Claude Rivuzimana et Bernard Shemezimana, tous responsables de la ligue des jeunes Imbonerakure respectivement à Cumba et à Gitwe en zone Cumba. Selon des sources sur place, le couple a été victime de son appartenance politique.

Un enfant torturé en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 7 mai 2018, vers 17 heures, au centre Cibitoke, à la 8^{ème} transversale, au quartier social, commune Rugombo, province Cibitoke, Pascal Nibasumba, élève de la 3^{ème} année primaire, âgé de 8 ans, fils de Oswald Miburo, âgé de 41 ans, a été tabassé par un policier prénommé Moussa. Selon des sources sur place, ce petit garçon revenait de l'école avec deux autres garçons plus ou moins grands que lui. Ils ont passé marauder les maïs dans un champ situé à quelques mètres du chemin. Tout à coup des personnes ont clamé que des enfants sont en train de voler les maïs. Les deux autres garçons ont pu s'enfuir mais Pascal qui n'avait même pas commencé à cueillir un seul épi de maïs est resté à côté du champ. Quand le policier Moussa, propriétaire du champ est arrivé, il l'a battu sur les côtes, sur les pieds et dans la paume. Les parents de Pascal sont venus le récupérer mais le policier a refusé et a sillonné presque toute la huitième transversale en montrant à la population le voleur de maïs et disait qu'il doit le tuer, selon les mêmes sources. Ce n'est qu'aux environs de 21 heures que ce policier a remis aux parents cet enfant. Le père de l'enfant, Oswald Miburo, affirme que son fils a été traumatisé car il pleure à tout moment et est en train de le faire soigner pour les souffrances qu'on lui a infligées sur les côtes.

I.4.DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS, DES IMBONERAKURE, DES ADMINISTRATIFS ET DES AGENTS DU SNR

Une personne arrêtée en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 mai 2018 indique qu'en date du 6 mai 2018 vers 18 heures, Balthazar Nzeyimana, membre du parti MSD, a été arrêté par des agents du SNR à son domicile à la 21^{ème} avenue de la zone Buyenzi, commune Mukaza en Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, Balthazar avait accueilli chez lui, comme d'habitude, des membres de la paroisse St Augustin de Buyenzi pour une prière du soir et il a été accusé de tenir une réunion illégale. Il a été détenu au cachot du SNR, selon les mêmes sources. Il a été libéré en date du 9 mai 2018.

Douze personnes arrêtées en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

En date du 11 mai 2018, en zone urbaine de Cibitoke, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, sur les avenues 12 à 15 du côté de l'avenue Kanyoni, des policiers ont fait une fouille de contrôle des cahiers de ménages. Selon des sources sur place, douze personnes ont été arrêtées au cours de cette opération et ont été conduites au chef-lieu de la zone puis relâchées après avoir donné une rançon dont le montant n'a pas été précisé.

Une personne arrêtée en commune Kayogoro, province Makamba

Une information parvenue à notre rédaction en date du 7 mai 2018 indique que Léonidas Ntakirutimana, membre du parti CNDD-FDD et élu sur la colline Mudaturwa exige aux hommes de

participer aux rondes nocturnes. Cet élu collinaire en profite pour s'introduire dans leurs ménages pour violer leurs épouses. Ainsi, selon des sources sur place, en date du 27 avril 2018, vers 21 heures, il s'est introduit chez Gérard après lui avoir intimé l'ordre de participer à une ronde nocturne. Léonidas Ntakirutimana est revenu pour violer I.J la femme de Gérard. Cette dernière a appelé au secours et les voisins ont surpris cet élu dans la chambre conjugale. Gérard a été arrêté et il a passé toute une semaine au cachot du commissariat communal de police à Kayogoro. Il a été relâché en date du 4 mai 2018. Selon les mêmes sources, l'auteur présumé s'est confié à l'administration communale lui expliquant qu'il voulait mener une fouille perquisition contre des boissons prohibées et il n'a pas été inquiété.

Une personne arrêtée en commune Kibago, province Makamba

En date du 12 mai 2018, Pierre Claver Havyarimana, évangéliste de l'église pentecôte à Kigara a été arrêté par des jeunes du parti CNDD-FDD sur la colline Jimbi, commune Kibago, province Makamba. Selon des sources sur place, le secrétaire communal de ce parti a ordonné aux jeunes Imbonerakure de l'arrêter. Il a été gardé au cachot de la police à Kibago jusqu'au soir du 13 mai 2018. Certains chrétiens de l'église Pentecôte dénoncent le comportement de certains pasteurs qui ne veulent pas se confier aux services officiels s'il y a un malentendu.

Une personne arrêtée en commune Butaganzwa, province Kayanza

Une information parvenue à notre rédaction en date du 7 mai 2018 indique qu'en date du 5 mai 2018, vers 18 heures, sur la colline Kigarama, commune Butaganzwa, province Kayanza, Mélance Ndayishimiye, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwaswa et professeur au Lycée Musema a été arrêté par des Imbonerakure sur son lieu de travail sur ordre de leur chef communal, Epitace. Ils l'ont incarcéré au cachot du poste de police de la commune l'accusant d'avoir sensibilisé des gens de voter « NON » au référendum constitutionnel. Selon l'information parvenue à la Ligue Iteka, la victime reste détenue audit cachot, ce 13 mai 2018.

Une personne arrêtée en commune et province Bururi

En date du 8 mai 2018, un prénommé Nephtalie, enseignant au collège communal de Gasanda et membre du parti FNL aile d'Agathon Rwaswa a été arrêté par la police en zone Gasanda, commune et province Bururi. Selon des sources sur place, il a été conduit au cachot du commissariat provincial, accusé d'avoir assumé publiquement qu'il votera « NON » pour le prochain référendum du 17 Mai 2018.

Deux personnes arrêtées en commune et province Rumonge

En date du 12 mai 2018, deux membres du parti FNL aile d'Agathon Rwaswa nommés Nduwimana et Ntunzwenimana, ont été arrêtés par des jeunes de la milice Imbonerakure en zone Minago commune et province Rumonge. Les sources sur place font savoir qu'ils ont été embarqués à bord d'un véhicule du représentant provincial du parti CNDD-FDD et conduits au cachot de la police à Rumonge. Ces membres de la coalition "Amizero y'Abarundi" sont accusés de sensibiliser la population de voter "NON" aux élections référendaires prévues le 17 mai 2018.

Trois personnes arrêtées en commune Musigati, province Bubanza

En date du 11 mai 2018, vers 14 heures, sur la colline Buhurika, zone et commune Musigati, province Bubanza, Donatien Niyonsaba, Vénuste Niyongabo et Méthode Ndagijimana, tous membres de la coalition Amizero y'Abarundi, ont été arrêtés par des Imbonerakure en collaboration avec des policiers. Selon des sources sur place, ils sont accusés d'avoir enseigné de voter "NON" au référendum prévu le 17 mai 2018 et ont été conduits au cachot de poste de police de la commune Musigati.

Une personne arrêtée en commune Nyanza-Lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 mai 2018 indique qu'en date du 2 mai 2018, Vincent Minani, fils d'Ernest Nsengiyumva, âgé de 20 ans, originaire de la colline Mukubano, commune Nyanza-Lac, province Makamba a été arrêté par le chef de zone Nyanza-lac accompagné par un groupe de jeunes Imbonerakure. Selon des sources sur place, Vincent Minani avait été arrêté en novembre 2017 pour vol qualifié et lésions corporelles volontaires, détenu pendant un mois avant d'être relâché en décembre 2017 par le Parquet Makamba faute de preuves de sa culpabilité. Les mêmes sources indiquent que le chef de zone et le groupe d'Imbonerakure ne comprennent pas pourquoi cet homme avait été relâché alors qu'il est un voleur récidiviste. Il aurait passé une semaine au cachot de la PJ Nyanza-Lac sans être entendu avant d'être transféré le 8 mai 2018 au cachot du Parquet Makamba où il est détenu.

1.5. VIOLATION DU DROIT A L'EDUCATION

Politique en milieu scolaire en commune et province Ngozi

En date du 10 mai 2018, au Lycée communal de Mivo, zone Mivo, commune et province Ngozi, tous les élèves ont été contraints d'aller participer à la campagne référendaire organisée par le parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, les élèves étaient en plein cours de l'avant-dernière séance du jour lorsqu'ils ont été sortis des classes par le directeur Eric Sikubwabo, membre du parti CNDD-FDD, les obligeant de se rendre sur le terrain de Karombwe de la même zone où le meeting du parti CNDD-FDD allait se dérouler.

Politique en milieu scolaire en commune et province Makamba

En date du 7 mai 2018, des responsables du parti CNDD FDD au niveau communal ont intimé l'ordre à tous les écoliers de la 6^{ème} à la 9^{ème} année et leurs enseignants de l'ECOFO Musanga, DCE Makamba de participer à la campagne référendaire du parti CNDD-FDD tenue sur la colline Musanga. Selon des sources sur place, toutes les activités ont été suspendues et tous les bancs pupitres desdites classes ont été acheminés sur le lieu de la campagne.

Politique en milieu scolaire en commune Rusaka, province Mwaro

En date du 7 mai 2018, au Lycée communal Mwaro I situé sur la colline Bisha, zone Makamba en commune Rusaka, province Mwaro, l'administrateur Bernardine Nduwimana et le président du parti CNDD-FDD dans cette commune et chef de zone Makamba, Athanase Mpawenayo tous en tenue du parti CNDD-FDD ont réuni les élèves de cette école pour les sensibiliser à voter "OUI" au référendum.

Ces administratifs ont dit aux élèves que ceux qui voteront " NON " au référendum de la constitution révisée auront choisi un mauvais sort.

II. AUTRES FAITS RAPPORTES

Une personne malmenée en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 10 mai 2018, vers 6 heures du matin, sur la colline Muyange, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, un jeune garçon nommé Havyarimana, élève de la 9^{ème} à l'ECOFO Gashanga a été arrêté à son domicile par le chef de cette colline Cyprien Hategekimana accompagné des Imbonerakure, l'accusant d'avoir écrit sur facebook « Tora Oya » ou voter *NON*. Selon des sources sur place, il a été libéré moyennant une rançon de 50.000 francs burundais. Selon les mêmes sources, le Gouverneur de Karuzi, Calinie Mbarushimana et l'Administrateur communal de Bugenyuzi Spéciose Gakecuru sont allés le chercher encore vers 13 heures mais ils ne l'ont pas trouvé à la maison. Ces autorités ont alors ordonné au chef de colline de le rechercher et l'emmener au bureau de la commune dans les meilleurs délais.

Des contributions forcées en province Cankuzo

Une information parvenue à notre rédaction en date du 7 mai 2018 indique qu'avant et durant la période de propagande référendaire, le chef provincial du parti CNDD-FDD, appuyé par des autorités administratives provinciales ont exigé des contributions par force aux habitants de cette province pour la propagande référendaire. Les montants exigés variaient de 5 000 fbu à 100 000 fbu selon le grade, fonction, catégorie ou revenu de chacun. Selon des sources sur place, des listes des fonctionnaires, du personnel des ONGs, des commerçants avaient été établies par des Bakenyerarugamba et des Imbonerakure, service par service, pour collecter les fonds. En date du 4 mai 2018 par exemple, au service de santé, les directeurs des districts sanitaires contribuaient une somme de 100 000 fbu, le provincial 80 000 fbu, les directeurs des hôpitaux 100 000 fbu, les titulaires des CDS et CPVV 50 000 fbu, le personnel soignant 10 000 fbu à 20 000 fbu, les chauffeurs, aides-soignants et veilleurs 5000 fbu. En date du 3 mai 2018, les enseignants qui n'avaient pas encore régularisé ces contributions ont été chassés des écoles pour revenir avec au moins 5 000 fbu, c'est le cas de l'ECOFO Cankuzo I. Selon les mêmes sources, les percepteurs circulaient avec des carnets.

III. FAITS SECURITAIRES

Un jeune Imbonerakure en possession d'arme à feu en province Cankuzo

En date du 10 mai 2018, le commissaire OPC1 Donatien Barandereka alias Gikoko, du commissariat de police de Cankuzo a été arrêté dans la ville de Ngozi. Selon des sources sur place, il est accusé d'avoir donné un fusil à un jeune Imbonerakure du nom de Cléophas Irankunda qui avait principalement une mission de surveillance des intérêts de son grand frère, Général Ndirakobuca alias Ndagugarika à Cankuzo. Ce jeune Imbonerakure avait été arrêté à Masanganzira au rond-point Ngozi-Kirundo en possession de l'arme.

Une famille brutalisée en commune Buhinyuza, province Muyinga

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 mai 2018, indique qu'en date du 3 mai 2018, dans le site des déplacés de Nyarunazi, commune Buhinyuza, province Muyinga, Anésie Nahayo et ses deux enfants Claudine Ndayisaba et Jeanette Nemeyimana ont été tabassées par un groupe de gens dont Gérard Sahabo, Aubin Mahindagu, Salvator Masabararengwa, Anastase Gasamagera et Sinumva dirigés par un enseignant Jean Claude Ndayikengurukiye. Selon des sources sur place, la mère a été conduite à l'hôpital de Muyinga. Selon les mêmes sources, cette famille est victime des propos de l'administrateur communal Pacifique Ndiokubwayo qui, pendant les réunions à la population, annonce toujours qu'il faut en finir avec les sorciers dans sa circonscription.

Refus de la propagande de la coalition "Amizero y'Abarundi" en commune Bukemba, province Rutana

En date du 9 mai 2018, au stade de Gihofi, sur la colline Gihofi, commune Bukemba, province Rutana, les activités de propagande de la coalition "Amizero y'Abarundi" représentée par Agathon Rwsa ont été perturbées et la coalition a été refusée à faire la propagande pour voter « NON » à la nouvelle constitution par le commissaire provincial de Rutana, Léonidas Ninganza alias facebook.

Confiscation du matériel du journaliste correspondant de VOA par le SNR en province Kirundo

En date du 7 mai 2018, un agent du SNR a confisqué l'enregistreur de Jean Bosco Ndarurinze, journaliste correspondant de la Voix d'Amérique région Nord. C'était lors du meeting référendaire du parti CNDD-FDD à Nyarunazi, commune Busoni, province Kirundo. Selon des sources sur place, le responsable du SNR a par la suite intimé l'ordre à Jean Bosco Ndarurinze de quitter les lieux.

IV. ACTES D'INTIMIDATION LIES A LA CAMPAGNE REFERENDAIRE

Intimidation en zone Kigwena, commune et province Rumonge

En date du 12 mai 2018, sur la colline Karonda, zone Kigwena, commune Rumonge, les activités économiques du port de pêche de Karonda ont été perturbées par le chef de zone, la prénommée Frida. Selon des sources sur place, elle a exigé à chaque passant de montrer sa carte d'électeur avant de se rendre à ce port de pêche connu pour la vente du petit poisson, le ndagala. La raison est que dans cette localité beaucoup de cartes d'électeurs n'auraient pas été retirées jusqu'à cette date. Les individus concernés provenaient des villages voisins de Gatete, Busebwa, Mutambara, Buruhukiro, Kigutu et Gitsiro.

Du non-respect des règles de jeu démocratique en province Cankuzo

En date du 7 mai 2018, des militants du parti FNL aile d'Agathon Rwsa qui allaient participer au meeting de sensibilisation pour voter « NON » au référendum constitutionnel ont été bloqués dans les collines avoisinant le centre urbain de Cankuzo. Selon des sources sur place, le Gouverneur Désiré Njiji a donné l'ordre aux transporteurs de ne pas déplacer les militants de Rwsa des communes vers le chef-lieu de la province Cankuzo.

Cette même autorité de la province a empêché tous les motards de toute la province de déplacer Oscar Hatungimana, représentant provincial du FNL d'Agathon Rwaswa, résidant à Cendajuru, pour se rendre à Cankuzo où le meeting d'Agathon Rwaswa allait avoir lieu. Selon des sources sur place, des listes des gens ayant participé à cette mobilisation de voter contre le référendum organisé à Cankuzo par Agathon Rwaswa, ont été confectionnées par des Imbonerakure dont Christophe Nyamiye, chef de zone Cankuzo et Leonard Rutumo.

Violences liées aux préparatifs du référendum constitutionnel en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 13 mai 2018, vers 17 heures, un cortège de l'Honorable Agathon Rwaswa de la coalition Amizero y'Abarundi, a été pris à parti par les jeunes Imbonerakure en zone et commune Buhiga alors qu'il venait de la ville de Karuzi et se rendait dans cette localité pour y tenir un meeting. Des Imbonerakure commandés par leur chef Nestor Bashingwanubusa et le chef de zone Buhiga, Phocas Sindaruhuka leur ont lancé des cailloux et des briques atteignant un taxi probox dont son pare-brise a été endommagé. En outre, des bagarres ont éclaté entre deux parties et l'un des Imbonerakure Anicet Citegetse a été tabassé et est hospitalisé à l'hôpital Buhiga.

Actes d'intimidation en commune Mabanda, province Makamba

En date du 11 mai 2018, des habitants du chef-lieu de la commune Mabanda, province Makamba ont été terrorisés par des jeunes du CNDD-FDD lors de la campagne référendaire du parti au pouvoir. Selon des sources sur place, des slogans hostiles à l'opposition ont été scandés par ces jeunes armés de gourdins. Des routes ont été bloquées toute la durée du meeting par ces jeunes alors que la police était présente sans réaction. Une source policière a confirmé les faits mais a indiqué que cela est de la compétence de la commission électorale de réguler des comportements des militants des partis politiques. Cette campagne provinciale du CNDD-FDD a été rehaussée par le secrétaire général du parti CNDD-FDD, Évariste Ndayishimiye.

Une campagne du parti FRODEBU perturbée en commune Rusaka, province Mwaro

En date 12 mai 2018, Donatien Bihumugani président du parti Sahwanya Frodebu en commune Rusaka, province Mwaro a été arrêté vers 13 heures par le commissaire communal de police de Rusaka accompagné du responsable du SNR de cette même province. Selon des sources sur place, Donatien Bihumugani a été accusé de distribuer des dépliants sur lesquels était écrit "NON". Vers 14 heures de la même journée, il a été relâché parce qu'ils ont appris qu'il avait la permission de la part de l'administration communale pour la campagne référendaire du 13 mai 2018. Les militants ont mené la campagne référendaire dans la route parce l'administrateur n'avait pas accordé une place pour le meeting.

Intimidations par des jeunes Imbonerakure en commune et province Bururi

En date du 9 mai 2018, des jeunes Imbonerakure ont effectué une patrouille au chef-lieu de la province Bururi pour chercher où se trouvait la délégation de la coalition "Amizero y'Abarundi" venue pour la propagande du 10 mai 2018, pour les intimider. Selon des sources sur place, le président de cette

coalition a dénoncé le comportement de ces jeunes Imbonerakure qui ont menacé et empêché certains militants de cette coalition qui voulaient se rendre au stade de Kabuye pour écouter le discours d'Agathon Rwasa.

Actes d'intimidation en commune Muhuta, province Rumonge

En date du 8 mai 2018, des militants du parti présidentiel étaient au chef-lieu de la commune Muhuta, province Rumonge pour faire la campagne du « OUI » en faveur du prochain référendum constitutionnel du 17 mai 2018. Selon des sources sur place, le député Léonidas Mukeshimana, élu dans la province de Rumonge, a pris la parole et a traité les partisans du « NON » comme des portemalheurs. Les mêmes sources ajoutent que ce député a mis en garde les militants des partis d'oppositions faisant la campagne du « NON » qu'ils seront pourchassés jusque dans leur dernier retranchement.

Intimidations par des Imbonerakure en commune Gihogazi, province Karuzi

En date du 12 mai 2018, au chef-lieu de la commune Gihogazi, province Karuzi, des Imbonerakure commandés par leur chef communal prénommé Rénovat ont sillonné le centre de négoce de Gihogazi donnant un ultimatum aux motards que quiconque participera aux propagandes de la coalition "Amizero y'Abarundi" représentée par Agathon Rwasa ou transportera un membre de cette coalition, sera sévèrement corrigé et sa moto sera confisquée. Selon des sources sur place, cela a causé une panique à ces gens qui ne gagnent leur vie que grâce au transport.

Discours d'intimidations en commune Rusaka, province Mwaro

En date du 13 mai 2018, lors de la campagne menée sur la colline Bisha, zone Makamba, commune Rusaka, province Mwaro, Athanase Mpawenayo, représentant communal du parti CNDD-FDD a informé la population qu'à partir du 15 mai 2018, la sécurité nocturne sera assurée par des Imbonerakure formés pour cette cause et partout dans le pays. Il a dit que celui qui sera attrapé en train de dire voter "NON" au référendum sera corrigé par ces Imbonerakure avant de l'amener à la police qui est proche.

Des ménages marqués avec du sang en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 8 mai 2018, le matin, sur la colline Nyamugari, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, cinq maisons dont les propriétaires sont Jean Ndayisaba, Isidore Bigirimana, Mireille, Alexis et Romuald, tous de la composante sociale Tutsi ont été retrouvées avec du sang versé dans les barzas sauf chez Mireille où le sang a été mis sur la clôture. Selon des sources sur place, les auteurs de cette intimidation n'ont pas été identifiés. La population de cette localité accuse les Imbonerakure qui font les rondes et patrouilles nocturnes tous les jours. Aucune enquête n'a été initiée bien que les familles concernées aient saisi les autorités administratives et policières.

Menace de mort en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 9 mai 2018, sur la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karuzi, lors des propagandes organisées par le parti CNDD-FDD, le chef de zone Buhinyuza de la même commune Félix Nkerandanga a dit à la population que celui ou celle qui osera voter « NON » aura choisi le noir comme malédiction et sera immédiatement candidat à la mort qui pourra lui survenir même ce jour à son arrivée à la maison.

Paralysie des activités par des Imbonerakure en commune Buhiga, province Karuzi

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 mai 2018 indique qu'en date du 6 mai 2018, à partir de 7 heures du matin, au centre-ville de Karuzi, commune Buhiga, province Karuzi, des Imbonerakure de la zone Buhinyuza commandés par leur chef surnommé Mabosi accompagné du chef de zone Buhinyuza, Félix Rukerandanga ont sillonné des rues du centre-ville scandant des mots d'intimidation à tous les opposants au référendum constitutionnel et au pouvoir de Nkurunziza. Selon des sources sur place, ils ont fermé le marché central de Karuzi par force, certains marchands ont été tabassés, leurs paniers de produits renversés et leurs produits endommagés. Les mêmes sources indiquent que ces Imbonerakure forçaient toute la population à aller participer à la campagne organisée par le parti CNDD-FDD pour le vote du référendum constitutionnel qui allait se tenir au stade provincial de Karuzi. Les activités du marché central ont repris vers 15 heures après le meeting.

V. CONCLUSION

Des violations des droits de l'Homme et allégations de violations, consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des cas de tuerie, d'enlèvement, de torture, d'arrestation arbitraire et illégale ciblés à l'endroit des opposants et prétendus opposants du pouvoir du parti CNDD-FDD sont rapportés.

Des actes d'intimidation liés au référendum constitutionnel constituent une source de menaces à la population.

Au cours de la campagne pour le référendum constitutionnel, ce bulletin relève des cas de violations de droits liées à la participation à cette campagne.